

**DON DE LIVRES JURIDIQUES DE L'ASSOCIATION DES COURS  
CONSTITUTIONNELLES AYANT EN PARTAGE L'USAGE DU FRANÇAIS  
A LA COUR CONSTITUTIONNELLE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

Le président de la cour constitutionnelle de la République du Congo, monsieur Auguste ILOKI, avait, lors de la Conférence des chefs d'institution de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) qui s'était tenue à Ottawa, au Canada, du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2014 et à l'occasion du troisième congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle (Séoul, Corée du sud, du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2014) eu des échanges avec madame Caroline PETILLON, secrétaire générale de l'ACCPUF.

Lors de ces échanges, monsieur le président de la Cour constitutionnelle avait rappelé à madame la secrétaire générale sa promesse de faire don de livres juridiques à la Cour constitutionnelle de la République du Congo. En effet, à l'occasion de leurs rencontres antérieures, monsieur le président avait sollicité l'appui de l'ACCPUF dans le cadre de l'enrichissement et de la diversification du fonds documentaire de la bibliothèque de la Cour constitutionnelle.

Concrétisant sa promesse, madame la secrétaire générale de l'ACCPUF a, récemment, fait parvenir à la Cour constitutionnelle de la République du Congo cinquante-un (51) livres juridiques et cinq (5) DVD CODICES contenant les bases de données de jurisprudence constitutionnelle de la Commission de Venise.

La cérémonie de remise de ces livres aux responsables de la bibliothèque de la Cour constitutionnelle, représentés par le chef du service juridique, monsieur Sylvano Ravel EKOUNGOULOU, a eu lieu mardi 27 janvier 2015 à 12 heures 05 minutes.